



The discourse on languages in the French-speaking Moroccan press, Direct speech, ethos and enunciative postures

Mohammed EL IDRISSE^{1*} & Khadija HASSALA¹

¹Laboratoire SLLACH, Faculté Des Lettres et Des Sciences Humaines Dhar Mahrez, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, Maroc

ABSTRACT

The current study analyses the pragmatic effects of direct reported speech in the construction of discursive identities of the speakers in the Moroccan newspapers published in French, and especially on the discourse about language. Reported speech as a dialogic form is of paramount importance in the newspapers' discourse as it allows for an insertion of another discourse in the speaker's own discourse, taking a variety of forms, seeking objectivity sometimes and having the intention of dominance in other cases. In other words, in the dynamics of the construction of identity, the scripter can choose the position of an over-enunciator or an under-enunciator to serve his pragmatic intentions. The direct reported speech is a field where the speakers' positions are played out in terms of enunciative postures and the shaping of discursive identities.

Résumé

Le présent article s'attache à l'étude des effets pragmatiques du discours rapporté direct (DD) dans la construction des identités discursives des locuteurs dans la presse marocaine d'expression française et plus particulièrement dans le discours sur les langues. Le discours rapporté comme forme dialogique revêt une importance particulière dans les discours de presse dans la mesure où il permet au locuteur d'introduire un discours autre dans son propre discours en empruntant diverses formes, tantôt dans un souci d'objectivité par rapport au discours autre, tantôt dans une intention de domination. Autrement dit, dans la dynamique de la construction de l'identité, le locuteur journaliste/scripteur peut choisir une posture de sur-énonciateur ou celle de sous-énonciateur. Le DD est un lieu où se joue l'expression des positions du locuteur en termes de postures énonciatives et de façonnement des identités

Keywords: *Press, languages, Reported speech, Ethos, Enunciative postures, Speaker.*

Citation: Mohammed EL IDRISSE & Khadija HASSALA. (2022). The discourse on languages in the French-speaking Moroccan press, Direct speech, ethos and enunciative postures. *Int J Arts Huma Social Studies*, 4(5), 17-26.

1. INTRODUCTION

La question des langues au Maroc a connu ces dernières années un débat accru. Dans les médias et plus particulièrement dans la presse, ce débat a pris la forme d'une polémique plus au moins vive entre les défenseurs de la langue arabe classique et les défenseurs de l'arabe dialectal (idiome local appelé aussi « darija »). La presse Marocaine d'expression française, qui le plus souvent se présente comme porte-parole des défenseurs de la darija s'implique dans ce débat en mettant l'accent sur le discours des opposants et le discours des partisans de différentes façons. Le discours rapporté dans sa forme directe est un lieu commun où se manifestent les divers enjeux énonciatifs et pragmatiques des locuteurs. La construction de l'identité discursive comme enjeux pragmatique et comme effet discursif de l'interaction avec le discours autre, trouve dans le discours rapporté un support propice pour son énonciation. Dans la presse, le discours rapporté en tant que forme marquée du dialogisme est plus favorable à l'expression de ce rapport avec le discours autre car il permet au locuteur/journaliste de se dissimuler derrière une présumée littérarité/ authenticité pour créer une certaine illusion d'objectivité dans le but de renforcer sa crédibilité. Cependant tout objectif qu'il paraisse, le locuteur journaliste exprime toujours une position par rapport aux paroles autres, et c'est dans sa dissimulation même derrière une objectivité apparente que l'expression de son point de vue et par la suite la construction des identités sont plus efficaces. Le locuteur /journaliste, tout en donnant l'impression d'être un simple rapporteur objectif d'un discours autre, se positionne par rapport à ce discours à travers les postures énonciatives qu'il adopte. Notre objectif est de voir comment le journaliste/le scripteur francophone marocain rapporte les points de vue sur la darija à travers le DD. Nous nous engageons à montrer que :

- dans le processus de la construction des identités, le locuteur/ rapporteur/ scripteur, adopte toujours une posture de sur-énonciateur par rapport au discours cité contesté (celui des défenseurs de l'arabe classique) et une posture de sous-énonciation par rapport au discours cité approuvé (celui des défenseurs de la darija)
- dans l'articulation entre ethos et postures énonciatives, il y a une certaine correspondance entre l'ethos négatif du locuteur rapporté et sa posture de sous-énonciateur.

2. Cadre théorique

2.1. Le discours rapporté direct, littérarité, authenticité et objectivité

Dans le cadre de l'approche énonciative qui rallie dialogisme et polyphonie l'étude du discours rapporté consiste à analyser la manière dont le locuteur rapporteur utilise et transmet le discours autre. Suite à la fameuse remise en cause du sujet parlant initiée par Ducrot [1], le discours rapporté est conçu comme la mise en scène de deux instances énonciatives : un locuteur rapporteur et un locuteur rapporté, un discours citant et un discours cité. Dans un sens plus large, dans le discours rapporté le locuteur est aux prises avec le point de vue d'un autre énonciateur. Plus est, l'approche énonciative a permis de voir que « le DR ne se restreignait pas à une affaire de syntaxe mais à des questions de hiérarchisation entre sujet parlant, des locuteurs, et des énonciateurs dans le discours » [2]. Rosier [2] distingue dans ce sens le producteur physique de l'énoncé (parleur /scripteur/gesteur), les énonciateurs qui se manifestent soit comme des énonciateurs (E1, E2) responsables d'une phrase (énoncé + énonciation), soit comme des énonciateurs intra-phrastiques (e1, e2..) qui font entendre un discours autre sans que celui-ci constitue une entité phrastique c'est-à-dire détachée de son énonciation d'origine.

Dans son approche du DR, Rosier [2] distingue les formes dites canoniques : discours direct, discours indirect ; les formes libres (le discours indirect libre et le discours direct libre) ; les formes hybrides (DD avec *que*, DI sans *que*, DR neutre, DI avec marqueurs graphiques), et les formes situées aux confins du discours rapporté tels que les discours narrativisés (DN), le conditionnel et les formes de mise à distance (paradigme des formes en selon X).

Le DD, qui fait l'objet de notre étude, « met en place deux phrases et donc deux énonciations » [2]. Il s'agit de deux actes parfaitement distincts, car ils sont « Rapportés à leur situation d'énonciation respective » [3]. Cette distinction est rendue à l'écrit par la présence des guillemets qui jouent le rôle d'une frontière entre les deux énonciations.

Cette distinction entre discours cité et discours citant permet de rendre compte de la littérarité des propos rapportés et de leur donner un effet de réel, de fidélité et d'authenticité. Or du point de vue des études linguistiques l'application de ces notions au DR appartient au domaine de l'illusion. Pour Rosier [2], tout DR est virtuel ; il est reconstruit parce qu'il est intégré à un nouveau contexte linguistique et à une nouvelle situation de communication, la fidélité n'est donc qu'un mirage. Cependant on peut rapporter fidèlement un contenu sans le dire littéralement, un grand nombre de discours mis entre guillemets sont des résumés de propos. En effet plusieurs discours cités sont des pseudo-discours rapportés car résumés, condensés, anticipés ou imaginés.

2.2. Discours rapporté direct et postures énonciatives

Les postures énonciatives correspondent selon Rabatel [4], aux relations qu'entretiennent les énonciateurs (les locuteurs dans le cas du DD) dans la construction linguistique d'un même point de vue.

Rabatel [5,6], distingue trois types de postures énonciatives :

- La posture de co-énonciation : elle correspond à un point de vue commun et partagé. Mais selon ce même auteur les phénomènes d'accord sur un point de vue (PDV) étant fragiles, limités, la co-énonciation s'avère une forme sinon idéale de coopération, du moins instable, vite remplacée par la sur-énonciation ou la sous-énonciation .
- La posture de sur-énonciation : elle correspond à un point de vue surplombant à caractère dominant, à travers lequel par exemple le locuteur citant peut déformer à son avantage les propos du locuteur cité en estompant l'origine énonciative et la visée pragmatique des dires rapportés.
- La posture de sous-énonciation : elle exprime un point de vue dominé au profit d'un sur-énonciateur, en référence/révérence à une autorité par politesse, respect, admiration, soumission, libre adhésion, aliénation ou feintise, etc. . Dans le discours rapporté, il y a sous-énonciation quand le point de vue du locuteur citant est surdéterminé par le point de vue du locuteur cité, s'effaçant derrière ce dernier.

Le positionnement du locuteur rapporteur en situation de sur-énonciation et du locuteur rapporté en situation de sous-énonciation est dû selon Marnette [7], à plusieurs facteurs :

- Le rapporteur donne des jugements implicites sur le discours du locuteur rapporté en employant des adverbess ou adjectifs en dehors du discours rapporté ou des dénominations qui lui sont propres à l'intérieur du discours rapporté, ou en jouant sur le sémantisme des verbes de parole et de pensée ou de toute autre expression introductrice.
- Le rapporteur efface l'origine énonciative du locuteur rapporté : absence de référence précise aux sources.
- Le rapporteur efface le vouloir dire du locuteur rapporté : re-contextualisation des discours rapportés.

La position de déséquilibre exprimée dans les deux dernières postures est réversible. Autrement dit, comme le remarque Rabatel [5], lorsque le locuteur du discours citant est en posture de sous-énonciation, le locuteur du discours cité est en posture de sur-énonciation, et vis-versa.

2.3. Ethos et identité dans le discours rapporté

La notion d'identité repose sur une autre notion non moins importante : l'altérité. C'est pour cela qu'elle trouve dans le discours rapporté en tant que forme dialogique un moyen efficace pour s'affirmer. Dans l'analyse de discours, l'étude de la construction de l'identité est généralement abordée dans le cadre de l'ethos. C'est ce que font des auteurs tels que Maingueneau, Charaudeau, Amossy et d'autres.

La notion de l'ethos

Dans la rhétorique Antique l'ethos est défini comme « l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir par sa parole » [8]. L'ethos s'inscrit selon cette définition dans une entreprise de persuasion ; le but de l'orateur est de « donner de lui-même une image favorable, image qui séduira l'auditeur et captera sa bienveillance » [1].

L'ethos est donc un caractère qui paraît inhérent à la parole puisque comme le montre Maingueneau, « dès qu'il y a énonciation, quelque chose de l'ordre de l'ethos se trouve libéré : à travers sa parole un locuteur active chez l'interprète la construction d'une certaine représentation de lui-même, mettant ainsi en péril sa maîtrise de sa propre parole » [7].

Si l'ethos dans cette conception est fortement lié à la prise de parole, il n'en demeure pas moins que le public peut avoir des représentations sur l'énonciateur avant sa prise de parole. Cela amène Maingueneau [7] à faire la distinction entre ethos discursif et ethos prédiscursif où seul le premier correspond à la conception d'Aristote.

Pour Maingueneau [7], l'ethos prédiscursif est celui qui est né lorsque « les destinataires disposent d'une représentation du locuteur antérieure à sa prise de parole » (2014 : 35). Ce type d'ethos comme l'estime Amossy [8], est déterminé par des données sociales et individuelles préalables, telles que les fonctions institutionnelles, le statut, le pouvoir, et la réputation de l'orateur. Certaines de ces données peuvent être inscrites dans la littéralité de l'énoncé même, puisqu'il arrive qu'un locuteur peut énoncer dans son discours à quel titre il parle. Et même dans le cas où le destinataire ne dispose d'aucune représentation préalable, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique entraîne d'après Maingueneau [9], des attentes en matière d'ethos, ou le fait qu'un homme reprend la parole une deuxième fois, cela lui confère une certaine réputation que la suite de ses propos peut confirmer ou non.

Quant à l'ethos prédiscursif, il est l'image projetée lors de la prise de parole. Il est « cruciallement lié à l'acte de l'énonciation » [9].

Outre cette distinction entre les deux types d'ethos, Maingueneau [10] fait à l'intérieur de l'ethos discursif, la distinction entre ethos *dit* et ethos *montré* :

- l'ethos *dit* « est ce que le locuteur dit sur lui-même, par exemple qu'il est un homme simple..
- l'ethos *montré* est celui que montre le locuteur à travers sa manière d'énoncer. Il se montre dans l'acte d'énonciation, il ne se dit pas dans l'énoncé ; il est perçu, mais il ne fait pas l'objet du discours. Le locuteur se montre à travers les modalités de son énonciation sans même se référer à lui-même explicitement.

Pour Ducrot, l'expression de l'ethos *montré* peut se faire par le biais de « l'apparence que lui confère le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments [...] » [1].

L'image de soi est rendue dans le discours à travers les marques de présence que le locuteur laisse sciemment ou non dans son discours. Amossy [8] met l'accent dans ce sens sur les personnes grammaticales, sur les pronominaux qui s'y rapportent et surtout sur les marques discursives de la subjectivité ou « subjectivèmes » que Kerbrat-Orecchioni définit comme étant « les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé » [11]. Ce sont des « substantifs, adjectifs, verbes et adverbes qui portent la marque de la subjectivité du « je » » [10]. Kerbrat-Orecchioni [11] distingue les affectifs (exprimant une réaction émotionnelle), les évaluatifs (reflétant une compétence culturelle) et les axiologiques (portant un jugement de valeur).

Pour Maingueneau l'ethos est en lien étroit avec la construction de l'identité : « Chaque prise de parole engage à la fois une prise en compte des représentations que se font l'un de l'autre les partenaires, mais aussi la stratégie de parole d'un locuteur qui oriente le discours de façon à se façonner à travers lui une certaine identité ». [7]

Ethos et discours rapporté direct

Dans le discours rapporté direct, qui met en scène un locuteur rapporteur, un locuteur rapporté et un destinataire, l'ethos se donne à travers trois niveaux imbriqués :

- l'éthos du locuteur rapporteur, qui construit une occurrence de discours rapporté et convoque les paroles d'un locuteur rapporté;
- l'éthos du locuteur rapporté, dont les paroles sont sélectionnées et mises en scène par le locuteur rapporteur afin de construire une certaine image du locuteur rapporté. Cette image est la représentation construite par le rapporteur à destination du lecteur d'une œuvre de fiction ou d'un article de presse. L'éthos du locuteur rapporté se trouve ainsi enchâssé dans le discours du locuteur rapporteur ;
- l'éthos du destinataire du discours rapporté : le lecteur. Dans le cas de la presse, le journaliste s'appuie sur l'image qu'il peut avoir d'un représentant prototypique de son lectorat, ce qui peut avoir pour conséquence un infléchissement de l'éthos discursif construit du locuteur rapporté dont le journaliste met en scène les propos [9].

Si les marqueurs de subjectivité jouent un rôle primordial dans le façonnement de l'éthos en général, dans le discours rapporté ils permettent comme le montre Lacaze [12], au locuteur rapporteur de construire en partie l'éthos du locuteur rapporté et « la réunion de ces marqueurs et la synthèse interprétative subséquente effectuée par le lecteur-destinataire aboutissent à un éthos final pour ce locuteur rapporté » [12]. L'identité des locuteurs est dans ce sens le résultat d'un processus interactionnel.

Parmi ces marqueurs, Lacaze [12] distingue les désignateurs des locuteurs rapportés, les verbes introducteurs, les adjectifs et les adverbes caractérisant la force illocutoire de l'acte de parole représenté. Nous nous focalisons surtout à expliciter les rôles que peuvent jouer les deux premiers marqueurs :

Les désignateurs :

Selon Lacaze [12], dans le choix des dénominations du locuteur rapporté, la caractérisation par les paramètres physiques, psychiques, sociaux ou relationnels peut donner naissance à un éthos. L'usage du nom propre construit un éthos différent de celui qui se dégage de l'emploi d'un nom patronymique ou métaphorique. L'emploi par exemple d'un nom juif doublé d'un titre de civilité (Monsieur) peut révéler une certaine consonance du rapporteur avec le locuteur rapporté :

Exemple 1 :

« Le zajal, le malhoun¹, ce sont des expressions artistiques qui se sont toujours faites en darija », explique M. Lévy. (Bladi.net, 11/05/ 2007)

Dans un contexte arabo-musulman, utiliser un nom juif pour introduire un argument d'autorité est déjà révélateur d'un éthos de pro juif, ou du moins de l'image d'une personne qui perçoit « le juif » d'une manière différente.

Le verbe du discours citant :

Le sémantisme des verbes du segment citant peut être le lieu de la construction de l'éthos. Ces verbes ont été l'objet de différentes classifications par des auteurs tels que López Muñoz [13], Lacaze [12], Maingueneau [3] et Rosier [2].

Maingueneau [3], propose une classification qui s'appuie sur des données énonciatives, et qui reflète le rapport entre le locuteur citant et le locuteur cité. Autrement dit, ces verbes permettent au rapporteur d'imposer une certaine lecture à son destinataire :

- les verbes qui présupposent la vérité ou la fausseté du discours cité : *prétendre* par exemple, présuppose que la complétive qui suit est fautive ; *révéler*, au contraire, présuppose la vérité de la complétive.
- les verbes qui situent le discours rapporté dans la chronologie discursive : *répondre*, *répéter*, *conclure*, etc.
- les verbes qui explicitent la force illocutoire : *supplier*, *promettre*, etc.
- certains verbes permettent de situer le discours rapporté dans une typologie : *raconter*, *démontrer*, etc.
- d'autres verbes spécifient le mode de réalisation phonique de l'énoncé : *crier*, *chuchoter*.

Dans les articles de presse, Lacaze [12] remarque que sont utilisés surtout les verbes porteurs de force illocutoire, notamment les verbes d'attitude propositionnelles, comme les verbes d'opinion ou les verbes affectifs.

Sont inclus également d'après Lacaze [12], les syntagmes verbaux : *exprimer sa colère sur Twitter*, *ne pas mâcher ses mots*, etc.

Le locuteur citant choisit parmi une panoplie de verbes celui qui lui permet « d'incarner la parole du locuteur cité » [12] et participe ainsi à lui attribuer un éthos.

Exemple 2 :

¹ « Zajal » et « malhoun » indiquent deux genres de musique traditionnelle marocaine.

Comment expliquez-vous dans ce cas que les défenseurs du dialecte marocain soient presque tous francophones quand ils ne sont pas français ou américains ? « Ils n'ont pas tout à fait tort, reconnaît Redouane Erramdani, pourtant arabophone accompli et "darijophone" convaincu. Un Français ou un francophone ne subit pas la sacralité excessive de la langue arabe classique. Il aura donc moins de mal à transgresser le tabou et à questionner la langue d'une manière objective ou académique. ». (Bladi.net, 13/05/ 2007)

Dans cet exemple le verbe « reconnaître » est un verbe performatif, le locuteur rapporteur met l'accent sur l'acte de parole du locuteur rapporté, donc c'est l'éthos de ce dernier qui est mis en jeu. Ce verbe présuppose la vérité des propos du locuteur cité. Celui-ci se présente par conséquent, comme une personne transparente qui accepte, sans embarras, les points de vue différents.

2.4. Ethos et postures énonciatives : divergence et complémentarité :

Les travaux sur la relation entre l'éthos et les postures énonciatives sont encore embryonnaires. Bien que certaines analyses [10] aient abordé le rapport entre l'effacement énonciatif et la création de l'éthos, elles ne sont pas allées trop loin dans l'explicitation des liens qui peuvent intervenir entre l'éthos des locuteurs et leurs positions dans la scénographie énonciative. Récemment une étude menée par deux auteurs, Druetta et Paissa [14] en l'occurrence, a tenté de mettre en évidence un tel rapport. Les deux auteurs cherchent à mettre l'accent sur les liens de divergence et de complémentarité entre ces notions.

En effet, l'écart entre l'éthos et les postures énonciatives a été déjà signalé par Rabatel :

Il faut aussi distinguer les postures de l'éthos, qui est à l'origine une image de soi argumentant, dont on étend le domaine de validité à tous les phénomènes langagiers [8] : là encore, les postures sont limitées à la co-construction des PDV, et la "présentation de soi" ne concerne la posture que pour autant qu'elle entre dans cette construction [15].

La divergence entre les deux notions est remarquée par Druetta et Paissa [14] au moins à deux niveaux différents :

- au niveau épistémologique, la notion de l'éthos relève de la rhétorique argumentative, alors que celle des postures relève de l'énonciation. Et pourtant, l'éthos entretient une relation particulière avec l'énonciation : il la précède (éthos prédiscursif), et l'enveloppe de sorte qu'il puisse sans nul besoin d'explicitation, être montré et non dit. L'éthos a souvent un caractère continu, il ne se situe pas dans tel ou tel mot, mais plutôt dans l'attitude globale du sujet argumentant. La posture quant à elle ne peut être saisie sur le champ dans l'énonciation car elle présente des micro-variations ponctuelles.
- au niveau des marques qui rendent compte des deux notions, la posture s'appuie généralement sur des indices linguistiques et/ou discursifs, telles que le lexique, la syntaxe, la prosodie et éventuellement la dimension coverbale, alors que les marques éthotiques peuvent intégrer, en plus, des éléments extra-verbaux comme l'habillement, la fréquence des apparitions publiques, l'adhésion à des initiatives humanitaires, etc.

Outre les figures de divergence citées ci-dessus, Druetta et Paissa, ont tenté d'établir une certaine correspondance entre l'éthos et les postures énonciatives bien que la topique des postures est très limitée (co-énonciation, sur-énonciation et sous-énonciation) par rapport aux larges possibilités de l'éthos. Selon ces auteurs, « la posture adoptée par l'énonciateur, dans une situation discursive de co-construction d'un PDV, contribue, en association avec un faisceau d'autres traits, à l'élaboration de son éthos » [15].

Ainsi, ils ont pu relever des traits systématiques de correspondance entre les deux éléments, sans toutefois que cela soit régulier. Les régularités entre les deux notions sont rares, telles celles qui marquent la posture de sur-énonciation et l'éthos découlant de l'ironie, de l'hyperbole, et du blâme, ou celles qui marquent la posture de sous-énonciation et l'éthos qui résulte de l'éloge ou de l'humour.

Druetta et Paissa, considèrent les postures comme des marques de l'éthos, s'ajoutant à d'autres marques définissant celui-ci.

3. Méthodologie et analyse des données

3.1. Éléments du corpus

Pour les besoins de cette étude nous nous sommes basé sur une vingtaine d'articles d'opinion (éditoriaux, tribunes, chroniques, courriers de lecteurs, etc.) prélevés essentiellement dans six quotidiens marocains électroniques et versions numériques, s'étalant sur une période de 2003 à 2020. Nous n'avons retenu que les articles consacrés à la défense de la darija. Les DD extraits sont de deux sortes :

- Les DD articulant discours du locuteur citant journaliste/scripteur et discours du locuteur cité défenseur de la darija.

- Les DD articulant discours du locuteur citant journaliste/scripteur et discours du locuteur cité défenseur de l'arabe classique

Au total nous avons pu relever 83 occurrences discours rapportés directs réparties comme suit :

Quotidien	Nombre d'articles	DD des défenseurs de la darija	DD des défenseurs de l'arabe classique
Aujourd'hui le Maroc	1	8	00
Bladi.net	4	28	2
La Vie éco	5	23	1
L'Économiste	5	6	00
Libération	4	00	1
Medias 24	3	6	4
Yabiladi	2	4	00
Totale	24	75	8

Tableau1: Répartition des occurrences du DD selon les journaux et le discours cité

L'importance des moments discursifs qui conditionnent notre choix du corpus est due au fait que la période 2003-2020 correspond à peu près à la nouvelle ère du règne du Roi Mohamed VI où le débat sur les langues est relancé avec plus de ferveur, profitant d'un relatif élargissement de la marge de liberté de presse.

3.2. Articulation entre ethos et postures énonciatives dans les articles d'opinion : deux perspectives, deux effets:

Dans le discours de la presse francophone marocaine sur les langues, l'articulation entre les postures énonciatives et l'élaboration de l'ethos du locuteur peut prendre au niveau du discours rapporté direct deux aspects différents, selon qu'il s'agit d'un discours rapporté contesté, celui des défenseurs de l'arabe classique, ou d'un discours approuvé celui des défenseurs de la darija. Dans les deux cas, nous pouvons constater que les postures énonciatives participent de la construction de l'identité du locuteur.

Cas du discours cité des défenseurs de la darija :

Dans un article extrait de *Aujourd'hui le Maroc* sous le titre « *Quelle politique linguistique pour le Maroc ?* », la journaliste rapporte le discours d'un intervenant lors d'un colloque international sur les langues :

Exemple 1 :

«L'avenir du Maroc c'est l'arabe dialectal et non l'arabe littéraire » a déclaré Claude Hagège, professeur au Collège de France et linguiste de renommée internationale lors d'un colloque international sur «La langue, les langues» (*Aujourd'hui le Maroc*, 14 /06 /2010).

Dans cet exemple, le locuteur rapporteur présente le locuteur source en donnant des indications sur sa profession et sur son statut social, il s'agit d'un professeur exerçant au célèbre collège de France. Cette mise en relief est davantage doublée d'une indication sur sa réputation dans les milieux linguistiques, il est présenté comme étant une personne célèbre non seulement en France mais au niveau international. Le désignateur et les explications qui l'accompagnent dressent donc une image positive du locuteur rapporté. En outre, la scène d'énonciation place le discours dans le cadre d'un évènement scientifique « un colloque international ». Toutes ces indications mettent le locuteur de la séquence rapportée dans la posture de sur-énonciateur et par ricochet, le locuteur rapporté en position de sous-énonciateur.

L'ethos de locuteur rapporté est précisé encore plus dans son discours: le discours cité est introduit d'abord par une assertion affirmative qui exprime un point de vue catégorique sur la place que doit acquérir la darija, laquelle assertion est suivie d'une autre, mais sur un mode refutatif. Si l'on ajoute l'effet dû à l'utilisation du mot « avenir » qui repose sur le lieu commun « l'avenir inquiète », on peut voir se dégager l'ethos d'un homme préoccupé par la situation linguistique et par le devenir du pays, un homme catégorique qui ne mâche pas ses mots.

La position de sur-énonciation du locuteur rapporté s'accompagne comme on le voit, d'un ethos positif.

La même régularité entre ethos positif et situation de surénonciation du locuteur rapporté est constatée dans cet extrait de *Bladi. Net* :

Exemple 2 :

Jetant aux orties l'arabe classique ou le français littéraire, la nouvelle vague musicale marocaine préfère le dialecte national, la darija, émaillée d'expressions empruntées à une multitude d'idiomes. "Nous sommes une société d'hypocrites. Pourquoi les mots vulgaires ne nous choquent qu'en darija et pas dans une autre langue ?", lance Bigg, rappeur star de la scène marocaine. (*Bladi.net*, 31/10/ 2007)

Le verbe « lancer » qui introduit la séquence rapportée, exprime selon Grégoire Lacaze [16], le désaccord ou l'antagonisme du locuteur cité, c'est le support d'un point de vue dominant qui refuse la darija. Le discours du locuteur cité se présente ici, comme une attaque sans aménagement contre ses adversaires. L'effet de ce verbe couplé avec la mise en valeur du locuteur par le biais de l'axiologique « star », confirme la supériorité du point de vue de ce dernier et l'érige en sur-énonciateur ; ce qui maintient par le fait même, le locuteur journaliste en situation de sous-énonciation.

Le segment rapporté commence par un « nous » auquel le chanteur fait semblant d'appartenir. Le « nous » remplace ici un « ils » renvoyant à tous ceux qui refusent la darija sous prétexte qu'elle contient des mots vulgaires. Le locuteur cité ne voulant pas s'en démarquer, peut-être pour atténuer la virulence de l'attaque, mais aussi parce qu'il voulait faire partie d'un corps qui souffre d'un déséquilibre comportemental, de l'hypocrisie en l'occurrence. Il présente son acte de parole comme un vouloir « agir ensemble », pour changer une situation. Le discours cité laisse voir l'image d'un chanteur sensible aux maux de la société, du « prophète » qui agit parmi ses semblables et dont l'ethos est à l'antipode de celui de ce tiers à double visage, qui accepte les mots vulgaires dans les autres langues et refuse qu'il en soit le cas dans la darija. Le lecteur citant pourrait donc façonner pour le locuteur cité, l'image du chanteur transparent, cohérent et réconcilié avec soi-même et avec la darija.

En faisant semblant de rapporter objectivement le discours du locuteur cité, le journaliste porte malgré tout un jugement favorable sur le point de vue du chanteur en le mettant dans une posture de sur-énonciateur et en lui attribuant parallèlement une image positive.

Dans un article du quotidien *Lavieeco* intitulé « La «darija en voie de réhabilitation », le journaliste rapporte le point de vue du poète et traducteur Jalal El Hakmaoui, il s'agit d'une attaque virulente contre l'arabe classique :

Exemple 3 :

«Ce jeu pervers d'enfermer la langue arabe dans la case de l'archaïsme et la sacralité a favorisé l'émergence d'une nouvelle idéologie des élites arabisées et traditionalistes qui vote islamiste ou partage une culture fondamentaliste», étaye le poète et traducteur Jalal El Hakmaoui. (*Lavieeco* , 10/10/ 2008)

Dans le discours citant, le journaliste présente le locuteur rapporteur en sa qualité de poète et de traducteur. Ce sont deux caractérisations qui situent ce locuteur non loin du domaine de la linguistique, et mettent l'accent sur l'expérience qu'il a acquise dans son contact avec les langues, chose qui lui confère une légitimité de prise de parole. Plus est, l'article défini présente le locuteur rapporté comme doté d'une certaine notoriété. Le locuteur journaliste se retranche donc derrière les propos d'une figure d'autorité ce qui le met dans une posture de sous-énonciateur par rapport au locuteur du discours cité qui se trouve par le fait même dans une situation de sur-énonciation. Le verbe introducteur « étayer » est doté d'une grande force illocutoire, il permet de voir une certaine consonance entre les deux locuteurs. C'est la subjectivité du journaliste qui est mise en œuvre. Le verbe introducteur permet ici de donner un jugement positif sur les propos du locuteur rapporté ce qui consolide davantage sa position de sur-énonciateur. Outre son rôle dans la détermination de la posture énonciative, le verbe introducteur participe de la création de l'ethos : en effet en utilisant le verbe « étayer » le journaliste mobilise sa subjectivité et construit au locuteur rapporté l'image d'une personne dotée de compétences de persuasion et d'argumentation, cet ethos est consolidé, voire doublé dans le discours cité par l'image de sociolinguiste qui sait analyser la situation linguistique de son pays et ses conséquences sur la société.

L'ethos positif du locuteur cité et sa posture de sur-énonciateur sont parallèlement érigés par le journaliste.

Cas du discours cité des défenseurs de l'arabe classique/opposants à la darija :

Dans le cas du discours des défenseurs de l'arabe classique, le journaliste/locuteur/ scripteur rapporte les dires de locuteur cité soit dans des DD proprement dits, soit dans des pseudo-discours rapportés directs, c'est-à-dire des discours fortement résumés, condensés, anticipés, voir imaginés [2]

Dans un article de *Medias 24* intitulé « Polémique sur la darija les clés pour comprendre », le journaliste rapporte le discours d'une figure éminente de la scène intellectuelle marocaine ; il s'agit du penseur et écrivain Abellah Laroui, connu pour ses écrits pan-arabiques et par sa défense de l'arabe classique :

Exemple. 1 :

Abdallah Laroui enfonce le clou: «Les personnes qui n'ont pas de relation avec la culture, ni de près ni de loin, doivent prendre leurs distances avec ce sujet. Elles n'ont pas le droit d'intervenir dans des questions graves qui concernent l'avenir de tout un peuple. La culture n'est pas une question politique ou économique passagère, elle est bien plus que cela [une posture qui rappelle la clôture de l'ijtihad il y a dix siècles]. En d'autres termes, laissez-nous réfléchir pour vous. (*Medias 24, 25/11/ 2013*)

Dans le discours cité le locuteur rapporté s'en prend aux personnes «non habilitées» qui s'impliquent dans le débat public sur la darija. Abdallah Laroui laisse entendre que seuls les intellectuels - y compris lui-même - sont aptes à le faire. Il confirme de la sorte, l'ethos prédiscursif d'intellectuel qu'on lui attribue dans l'espace social. L'identité discursive qu'il tente de se construire se trouve remise en cause dans le processus d'interaction de son discours avec le discours citant. En effet le syntagme verbal d'introduction rend compte du déséquilibre entre les points de vue des deux locuteurs et affecte du fait, la construction de l'ethos. La formule «enfonce le clou» qui veut dire «revenir avec insistance sur un point embarrassant» [14], semble être utilisée dans un sens péjoratif, et le discours citant se donne plutôt comme un blâme. Par son jugement négatif, le locuteur journaliste adopte un point de vue supérieur par rapport au discours d'Abdallah Laroui ; ce dernier est mis en position de sous-énonciation, et c'est à travers cette position qu'il acquiert un ethos négatif. Contrairement à l'image positive d'intellectuel qu'Abdallah Laroui cherche à projeter, le journaliste à travers le segment d'introduction, lui dresse l'image d'un homme soucieux de répétition et incapable de convaincre, voire l'image d'une personne sclérosée dans ses positions qui rumine les mêmes propos. Cette identité attribuée au locuteur rapporté se confirme d'avantage par les mots du journaliste qui se trouvent entre crochets à l'intérieur du segment rapporté. Par contre coup, le locuteur rapporteur projette l'image positive du journaliste qui refuse la dictature de langue et les tentatives d'imposer un discours à tout prix.

Il y a donc correspondance entre la posture de sous-énonciation découlant de la critique du discours cité et l'ethos négatif attribué à Abdallah Laroui.

Nous avons constaté le même phénomène avec des pseudo-discours rapportés. L'exemple suivant figure dans un article extrait de *libération* sous le titre « Comment le mépris de la darija peut conduire à la "schizophrénie" marocaine», la journaliste met l'accent sur le processus de la constitution de l'identité chez l'enfant et sur ce qu'elle appelle l'« incohérence » de cette constitution, car fondée sur une double identité, l'une authentique s'appuyant sur la darija et l'autre artificielle s'appuyant sur l'arabe classique enseigné à l'école :

Exemple. 2:

Que va-t-il se passer dans la tête d'un enfant qui a commencé à construire son identité avec comme langue de construction et d'identification la darija, et [à qui on dit à l'entrée au CP "Non, non, tu te trompes, ta langue c'est l'arabe et la darija ne mérite pas de s'élever au niveau d'une langue ! Tu n'as le droit ni de l'écrire ni de l'utiliser en classe, elle est bonne juste à être utilisée dans la rue".] (*Libération, 12/03/2019*)

Dans cette exemple de DD (entre crochet) le locuteur citant rapporte les paroles d'un « on » anonyme, car il ne peut avoir accès à une source précise, c'est une source indéfinie mais définissable par le contexte, elle désigne les défenseurs de l'arabe classique, en l'occurrence les enseignants. En renvoyant la source du discours cité à l'anonymat la journaliste s'érige aussitôt en sur-énonciateur. Le locuteur cité est donc mis en situation de sous-énonciation.

Les postures énonciatives des deux locuteurs se confirment d'avantage si l'on considère le discours citant. En fait, derrière le locuteur anonyme du discours cité se cache un locuteur collectif « les enseignants », le discours cité est donc par défaut un discours imaginé par la journaliste puisqu'il ne peut en aucun cas rapporter le DD de plusieurs locuteurs à la fois. Il s'agit donc d'un pseudo-discours direct qui n'a rien d'authentique ni de fidèle, sorte de résumé ou d'interprétation des discours qui circulent dans l'espace social. La journaliste, à travers un segment non transposé notamment avec le pronom personnel « tu », donne l'impression qu'il s'agit d'un discours rapporté littéralement, dans le but de garantir l'efficacité de son argumentation. Un discours est d'autant plus efficace qu'il émane directement et littéralement de la source. La littéralité est marquée par les guillemets, le pronom personnels non transposés « tu », et les phrases exclamatives.

Le discours cité du locuteur rapporté se présente sur un mode injonctif autoritaire comme le montre à la fois, la formule refutative initiale « non, non », la multiplication du pronom « tu » à l'adresse de l'enfant, et les phrases exclamatives. C'est un discours dépourvu de toute argumentation, il est confectionné à être exécuté par l'enfant présenté par la journaliste comme ignorant l'arabe classique. Le discours citant révèle aussi un discours méprisant à l'encontre de la darija qui la cantonne dans des usages subalternes « dans la rue », par opposition à une idéalisation implicite de l'arabe classique. Le journaliste exploite le lieu commun de *l'enfant* vu par la doxa comme une page blanche incarnant l'innocence, pour dénoncer les agissements des arabisants qui inculquent des idées toutes faites à une créature sans arguments pour se défendre. C'est donc une défaite morale essuyée par les opposants à la darija que le journaliste veut

mettre en avant, cette dénonciation confirme à notre avis la posture de sous-énonciation du locuteur cité et la supériorité de la journaliste.

Cette posture de sous-énonciation est couplée comme nous pouvons le constater dans ce qui est dit, d'un ethos négatif attribué au locuteur cité par la journaliste. L'arabisant est présenté comme une personne autoritaire dépourvue de tout moyen d'argumentation, et plus encore, c'est une personne qui se dérobe de ses obligations morales. Cet ethos est en grande partie construit par la journaliste, car celle-ci en s'ingérant dans le discours cité par interprétation/résumé, s'ingère aussi dans la construction de l'ethos du locuteur rapporté et ne laisse dans cette entreprise qu'une marge réduite à la participation du lecteur, qui d'habitude jouit d'une certaine autonomie dans la construction de l'ethos lorsqu'il s'agit d'un DD authentique rendu dans toute sa « vraie » littéralité.

Ainsi donc, un pseudo-discours direct permet au journaliste de mettre l2 en posture de sous-énonciateur toute en lui attribuant un ethos négatif.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous pouvons dire que le locuteur/journaliste/scripteur ne se comporte pas de la même façon vis-à-vis du discours cité, aussi bien sur le plan énonciatif que sur le plan de l'attribution des identités. Cette attitude est observée d'abord au niveau de la délégation de la parole octroyée au locuteur rapporté. En effet le locuteur rapporteur ouvre largement l'accès à la voix des défenseurs de la darija, par contre la voix des défenseurs de l'arabe classique ne se fait entendre que rarement, soit 90.36 de DD pour les premiers contre 9.63 DD pour les seconds.

Cependant, le locuteur /journaliste/scripteur ne se contente pas seulement du mutisme qu'il impose au locuteur défenseur de l'arabe classique, mais il lui attribue un ethos négatif tout en le mettant dans une posture de sous-énonciateur. En revanche, le locuteur défenseur de la darija, outre le droit à la parole dont il jouit, se trouve mis sur le piédestal d'un sur-énonciateur doublé d'un ethos positif.

La correspondance entre les éthé et les postures énonciatives émane des mêmes mécanismes linguistiques et discursifs. Les jugements favorables ou défavorables portés sur les discours cités, par le biais des formules introductrices, par les désignateurs des sources énonciatives, par l'ingérence du journaliste dans le discours rapporté ou par l'effacement du vouloir dire du locuteur rapporté, etc. contribuent aussi bien à la détermination des postures énonciatives du locuteur cité qu'à la construction de son ethos. Ce phénomène nous l'avons observé dans toutes les occurrences du DD rencontrées dans le corpus.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le Dit*. Minuit.
2. Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français* (OPHRYS éd.). OPHRYS.
3. Maingueneau, D. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française : Embrayeurs, temps, discours rapporté (Langue, linguistique, communication)*. Hachette.
4. Rabatel, A. (2012). Positions, positionnements et postures de l'énonciateur. *TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique, Institut des sciences du langage et de la communication (Neuchâtel, Suisse)*, 56, 23-42. halshs-00769273
5. Rabatel, A. (2003). L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous-énonciation et de sur-énonciation. *Estudios de lengua y literatura francesas*, 14, 33-61
6. Rabatel, A. (2004). L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langages*, 156, 3-17. DOI: 10.3917/lang.156.0003
7. Marnette, S. (2004). L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine. *Langages*, 38^e année, n°156. pp. 51-64.
8. Amosy, R. (2006). *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris
9. Maingueneau, D. (2002). Problèmes de l'ethos". *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 113-114, 55-67. <https://doi.org/10.3406/prati.2002.1945>
10. Maingueneau, D. (2016). L'ethos discursif et le défi du Web. *Itinéraires*, 2015 3. <https://doi.org/10.4000/itineraires.3000>
11. Maingueneau, D. (2014). Retour critique sur l'éthos. *Langage et société*, n° 149(3), 31 48. <https://doi.org/10.3917/lis.149.0031>
12. Lacaze, G. (2017). La (re-)construction d'un ethos discursif dans les énoncés au discours direct : La subjectivité à l'œuvre. *Etudes de stylistique anglaise*, 11, 83-112. <https://doi.org/10.4000/esa.638>
13. Lopez-Muñoz, J. (1994–1995). Pour une typologie des verbes introducteurs de discours indirect. *Estudios de lengua y literatura francesas*, 8-9, 149-167.
14. Druetta, R., & Paissa, P. (2020). Éthos discursif, éthos préalable et postures énonciatives. *Corela*, HS-32. <https://doi.org/10.4000/corela.12457>

15. Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage* (4e éd.). Armand Colin. <http://www.mediafire.com/file/hgrsdf835pyr4sp/L%2527%25C3%25A9nonciation - Catherine Kerbrat Orecchioni.epub/file?fbclid=IwAR3RMI8nFWpuAoeBbsufFRIFZIxY9yAXG5sV2Kiph9wG0N2RSZ6Kv9dRBX8>
16. Lacaze, G. (2014). Les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonale dans Le Monde: mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif. *SHS Web of Conferences*, 8, 2069-2084. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801069>